



La CAVEM devient  
**Estérel Côte d'Azur  
Agglomération**

LES ADRETS DE L'ESTÉREL  
FRÉJUS  
PUGET SUR ARGENS  
ROQUEBRUNE-SUR-ARGENS  
SAINT-RAPHAËL

8 novembre 2021

## Fermeture des urgences de nuit de l'hôpital de la Dracénie :

### **Le Conseil de surveillance du CHI rappelle à l'Etat ses obligations en matière de couverture de soins**

Frédéric Masquelier, Maire de Saint-Raphaël, a convoqué lundi 8 novembre 2021 une assemblée extraordinaire du Conseil de Surveillance du Centre Hospitalier Intercommunal (CHI) de Fréjus / Saint-Raphaël qu'il préside pour évoquer les conséquences de la fermeture du service de nuit des urgences du Centre Hospitalier de la Dracénie. Frédéric Masquelier a dénoncé cette décision prise sans concertation préalable avec les acteurs du territoire par l'Agence Régionale de Santé (ARS), le Groupement Hospitalier de Territoire (GHT) et le Centre Hospitalier de la Dracénie. Les acteurs de santé et les élus du CHI de Fréjus / Saint-Raphaël, n'avaient pas été informés en amont et n'ont pas été consultés ou associés à ce choix. L'impact de cette décision s'est fait ressentir dès le vendredi 29 octobre aux urgences de Fréjus avec l'arrivée dans la soirée de 22 patients en provenance de la Dracénie.

Le Conseil de Surveillance a adopté trois motions par lesquelles :

- il demande à ce que le Comité Territorial des Elus Locaux qui ne s'est jamais réuni depuis la création du GHT en juin 2016, soit convoqué en urgence pour se saisir notamment de ce dossier ainsi que des questions liées à l'offre de soin et aux investissements à réaliser dans les établissements hospitaliers du département du Var ;
- il marque son soutien - alors que se profile une 5<sup>e</sup> vague COVID et le retour des épidémies saisonnières - à l'ensemble du personnel hospitalier et demande instamment à l'ARS de débloquer les moyens nécessaires à la réalisation devenue encore plus indispensable qu'auparavant des travaux d'extension et de mise aux normes du service des urgences de l'hôpital Bonnet.
- il rappelle à l'Etat ses obligations en matière de couverture de soins et l'invite à prendre toutes les mesures de court et moyen terme afin de permettre la réouverture du service de nuit des urgences du Centre Hospitalier de Draguignan avant la mi-décembre.

#### À propos d'Estérel Côte d'Azur Agglomération

*Estérel Côte d'Azur Agglomération rassemble 5 communes : les Adrets de l'Estérel, Fréjus, Puget sur Argens, Roquebrune-sur-Argens et Saint-Raphaël. Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI), l'agglomération est administrée par un conseil communautaire composé de 48 élus.*

*Depuis le 11 juillet 2020, elle est présidée par Frédéric Masquelier, Maire de Saint-Raphaël. Grâce aux transferts de compétences des communes (compétences obligatoires, optionnelles ou facultatives), Estérel Côte d'Azur Agglomération gère de nombreux domaines tels que le développement économique, les transports, l'environnement, l'habitat, ou encore la gestion de l'eau pour améliorer le quotidien de plus de 116 000 habitants.*

Retrouvez toute l'information d'Estérel Côte d'Azur Agglomération [www.cavem.fr/](http://www.cavem.fr/) et sur Facebook [facebook.com/CAVEMAgglo/](https://facebook.com/CAVEMAgglo/)

## Pour toute information

- **Direction de la Communication**

Tél. : 04.94.19.81.41 - Courriel : [communication@esterelcotedazur-agglo.fr](mailto:communication@esterelcotedazur-agglo.fr)

- **Relations Presse : Alexandre DEMESY**

Tél. : 04.83.09.80.51 - Courriel : [a.demesy@esterelcotedazur-agglo.fr](mailto:a.demesy@esterelcotedazur-agglo.fr)